



69550
Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr



MAIRIE D'AMPLEPUS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°1

OBJET :

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

[Signature]
En exercice : 27 membres

Présent(s) : 20

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 3

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

09/07/2026

Publication le :

09/07/2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept juillet deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL, maire.

Les membres présents en séance : Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETO, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Alexis DEBORD, Eric LACROIX, Patrick PLANTIER, Annie LEFEBVRE, Alexis GARCIA

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Thierry MIELLE (pouvoir à Thierry THOLIN), Slaide NICODEMO (pouvoir à Alexis DEBORD), Corinne GELIN (pouvoir à Patrick PLANTIER), Lydie AUGAY (pouvoir à Eric LACROIX)

Le ou les membres absent(s) : Daniel BEAUMEL, Monique CHAMPALLE ANESSI, Romain DUBREUIL

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal **DESIGNE** Mme Sindy BOURBON comme secrétaire de séance, sur proposition de Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations.

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance
Sindy BOURBON



Le Maire,
Didier FOURNEL